

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@MartinePinville

Paris, le 27 juillet 2016 N° 1535

## Martine PINVILLE détaille l'action de l'administration pour la protection des consommateurs et les activités touristiques

A l'occasion de son déplacement à Brest, Martine PINVILLE, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, a annoncé les résultats, à mi-parcours, de l'Opération Interministérielle Vacances (OIV) et en a détaillé les thèmes prioritaires.

La secrétaire d'Etat a fait l'annonce de ces premiers résultats lors de sa visite du camping « Le Goulet », situé en bord de mer à la pointe du Finistère, le camping représentant un lieu privilégié pour des vacances en famille.

L'objectif de l'OIV est de permettre aux estivants de profiter pleinement de leurs vacances et de pouvoir consommer en toute confiance, en les protégeant contre les pratiques déloyales, les abus et les infractions au droit de la consommation. Cette mobilisation collective concourt à renforcer la confiance des touristes et à préserver l'image et l'attractivité de la destination France. La période des vacances d'été représente en effet un enjeu considérable pour l'économie et l'emploi du pays : la France est la première destination touristique mondiale. La sécurisation des actes de consommation touristiques participe directement au développement économique et à la création d'emplois dans ce secteur.

Pilotée par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), cette action nationale mobilise les services de l'Etat (Agriculture, Douanes, Sports, Police nationale, etc.) dans le cadre d'une coopération interministérielle et d'une présence accrue sur le terrain. Elle vise à la sensibilisation des professionnels et des consommateurs et comprend une action renforcée de contrôle.

Au 22 juillet 2016, plus de 40 000 vérifications ont été effectuées dans environ 12 500 établissements particulièrement ciblés comme pouvant présenter des risques. Le taux d'anomalies constatées de 23%, est stable par rapport à 2015. Ces anomalies ont donné lieu à des avertissements et des mesures administratives, afin d'assurer la mise en conformité des pratiques, et plus de 1000 procès-verbaux pour sanctionner les pratiques les plus graves. Les contrôles seront accentués au mois d'août en raison du nombre plus important d'estivants sur cette période.

Pour l'été 2016, les contrôles sont ciblés sur les enjeux d'actualité et les activités saisonnières :

- Les événements estivaux : EURO 2016 de football (10 juin – 10 juillet), manifestations culturelles et sportives, les marchés saisonniers alimentaires et non alimentaires.





- Les activités et les sports liés à la nature : activités nautiques, équipements de protection individuelle, campings et mobil-homes, centres de vacances, centres aérés...
- L'offre touristique sur support numérique : sites locaux/régionaux de prestataires du secteur touristique, sites d'annonces en ligne, notamment ceux spécialisés dans l'alimentaire, professionnels se faisant passer pour des particuliers sur des plateformes, plateformes de l'économie collaborative dans le domaine touristique.

Une brochure reprenant des conseils destinés aux vacanciers, intitulée « ETE 2016 – les conseils de la DGCCRF », est disponible sur le site de la DGCCRF : <a href="http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\_services/dgccrf/documentation/publications/brochures/2016/brochure\_ete/Brochure-ete-2016.pdf">http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\_services/dgccrf/documentation/publications/brochures/2016/brochure\_ete/Brochure-ete-2016.pdf</a>

Martine PINVILLE déclare : « Il est primordial de veiller à préserver l'attractivité et l'image des destinations touristiques françaises. Cela sera possible grâce au dynamisme des professionnels dont je salue l'engagement mais également grâce à l'action des services de l'Etat.

A travers les actions de sensibilisation et de mise en conformité, c'est l'image de la destination France et de son secteur du tourisme qui se trouve renforcée ».

## Contacts presse cabinet de Martine PINVILLE :

Cihem GHARBI et Sabrine SASSI - 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

